INFO-ALERTE N° 418 – 12 février 2011

AVOIR LES DENTS BLANCHES ET SOURIRE JAUNE

Sous l'intitulé « Conseils hebdomadaires de consommateurs », une offre promotionnelle en faveur d'un blanchisseur de dents **SMILE BY GLOW** est actuellement diffusée sur internet.

La proposition est tentante : Plutôt que de « dépenser 500 € chez son dentiste local pour avoir un sourire sexy », une offre d'essai gratuit est proposée pour moins de 5 €.

Mais la lecture des conditions générales de vente en révèle la contrainte : un « programme de livraison de blanchiment des dents à domicile » est automatiquement initié. Sauf refus formulé par le consommateur dans un délai de 14 jours *(impliquant, du reste, le retour du produit),* un montant mensuel de 59,95 € sera débité par carte bancaire.

Peu de consommateurs auront le réflexe de consulter les conditions générales de ventes avant de communiquer leur numéro de carte bancaire...

Et, dans la mesure où les frais de livraison *(4,95 €)* du mois de traitement gratuit ont déjà été réglés par carte bancaire, **SMILE BY GLOW** dispose de toutes les informations nécessaires pour prélever la somme de 59,95 €.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le
Réseau anti-arnaques, BP 15, 79340 Ménigoute (contact@arnaques-infos.org).
Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00015
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**